

# Coœur de Plaine

## SEYSSINS (Isère)

### Gérer et infiltrer les eaux de crue du Drac

#### Le projet

##### CONTEXTE

Création d'un nouvel aménagement

##### ACTEURS

**Maîtres d'ouvrage :** Ville de Seyssins

**Maîtres d'œuvre :** Services techniques de la commune, services de Grenoble Alpes Métropole

**BET paysage :** Eranthis

**BET hydraulique :** Hydrétudes

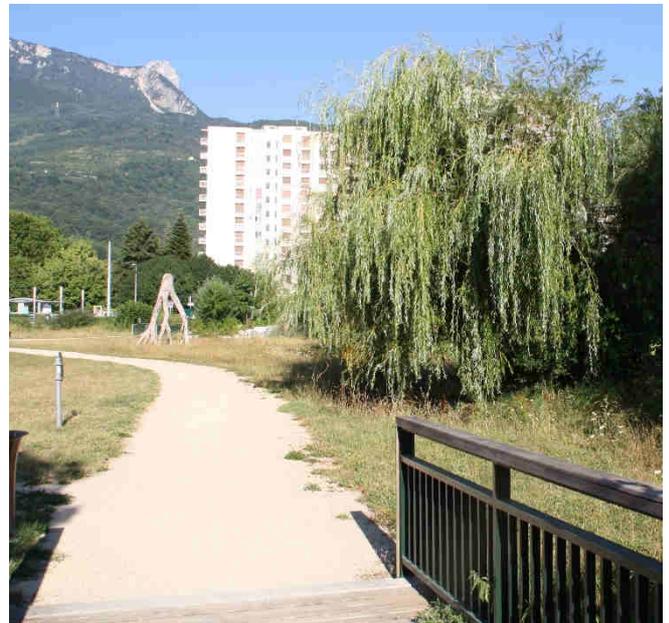
##### DATE DE REALISATION

2012-2014

##### COÛT

750 K € TTC avec environ 20% du budget dédié aux EP

- Ouvrage(s) Public(s)
- Zone Urbaine
- Echelle : Espace public (parc de 13 200 m<sup>2</sup>)



#### LES OBJECTIFS VISES

- Gestion hydraulique des eaux pluviales
- Paysage
- Espace public
- Pédagogie

#### LES SOLUTIONS RETENUES

##### Techniques mises en œuvre

- Noues et fossés
- Bassin et mares

##### Principe de fonctionnement

Rétention et infiltration

# Les motivations pour une gestion alternative des Eaux Pluviales

La ville de Seyssins souhaitait créer un parc à la place de l'ancien terrain de sport. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la démarche de la ville de Seyssins de créer des espaces verts favorables à la biodiversité et permettant une gestion intégrée des eaux pluviales. Voir opération [Pré-nouvel](#) fiche 28.

Le projet cœur de Plaine avait deux objectifs principaux concernant la gestion des eaux pluviales. Tout d'abord Il fallait gérer les eaux de pluie du parc. A ce stade il a été envisagé de gérer les crues urbaines sur ce secteur des anciennes îles du Drac régulièrement inondé.

A ces deux objectifs est venu se greffer l'opportunité de gérer également les eaux pluviales des bâtiments nouvellement construit sur la zone du projet.



Vue d'une des méandres de la noue

## Et la biodiversité ?

Ce parc se situe dans la continuité de Pré Nouvel et du parc François Mitterrand. Les essences privilégiées sont celles que l'on retrouve sur les berges de l'Isère et du Drac.

Le parc en lui-même ne fait pas l'objet d'un suivi écologique contrairement aux autres parcs de Seyssins, mais le retour progressif de la nature en ville se traduit par une présence croissante d'une faune descendant du Vercors, et un retour des abeilles. C'est le résultat d'une politique impliquée et de l'arrêt d'utilisation des pesticides depuis 10 ans.

## Hypothèses de dimensionnement

**Surface active :** 15000m<sup>2</sup>

**Période de retour :** 30 ans

**Volume de stockage :** 4200 m<sup>3</sup> pour le parc (en fonctionnement crue) et 200 m<sup>3</sup> pour les bassins d'infiltration

**Topographie :** terrain plat

**Perméabilité du sol :** bonne mais hétérogène (alluvions fluviales avec poches de glaise localement)



Vue du bassin d'agrément du parc

## Comment ça marche ?

Le parc est situé sur une zone favorable à l'infiltration malgré l'hétérogénéité du sol. Une étude géotechnique a été réalisée afin de confirmer ces hypothèses. En effet, le secteur des anciennes îles du Drac est constitué d'un sol de gravier contenant des poches de glaise

Les eaux pluviales sont gérées par un système de noues paysagères qui serpente dans le parc entre des merlons formant de petits îlots. Outre le caractère esthétique de l'étalement des noues, la surface d'infiltration est ainsi maximisée. Le parc est relié au réseau de collecte d'eaux pluviales afin de récupérer les eaux en toiture des bâtiments nouvellement construits sur la parcelle. En fonctionnement classique les noues infiltrent les eaux pluviales directement. En fonctionnement de crue le parc prend sa fonction de bassin et peut se retrouver immergé.

Situés à proximité du parc, deux bassins d'infiltration communiquant ont été réalisés. Ils permettent de soulager le réseau d'eaux pluviales lors des pics de crue. Ils permettent de collecter les eaux pluviales de la place et des locaux associatifs situés autour.



## Exploitation de l'opération

L'entretien des surfaces engazonnées est géré par l'équipe du stade des services de la mairie. La taille des végétaux est effectuée par le service espaces verts de la mairie. Les noues ne sont fauchées qu'une fois par an, il y a une réelle volonté de les laisser en l'état. Jusque-là le fonctionnement des installations a été efficace, et le curage des noues n'a donc pas été nécessaire. Il sera envisagé en temps utiles.

## Retour d'expérience



### Ce qui a bien fonctionné

- Les installations fonctionnent très bien
- La concertation avec les habitants qui a donné lieu à la création d'un groupe de travail réuni plus d'une dizaine de fois a été une réussite
- Le budget a permis la réalisation des installations envisagées



### Et si c'était à refaire ?

- L'installation du terrain multisport en amont de la création du parc aurait été revue, notamment pour mieux l'intégrer aux pratiques familiales.
- L'un des deux bassins en face du parc n'infiltré pas bien, mais l'infiltration dans le second est suffisamment élevée pour rééquilibrer le système.



**Crédits Images :**  
GRAIE, Géoportail

### Plus d'informations

#### Pour vous rendre sur place :

**Localisation :** Avenue Louis Armand 38180 SEYSSINS

**Coordonnées GPS :** 45° 10' 3.58" N 5° 41' 42.4432" E

→ **Accessible au public :** Oui

#### Pour en savoir plus ou pour visiter l'opération, vous pouvez contacter :

RAYMOND JEAN-MICHEL  
Directeur des services techniques Ville de SEYSSINS

Parc François MITTERRAND  
38180 SEYSSINS  
Tél : 04 76 70 39 11

**Mail :** [jm.raymond@mairie-seyssins.fr](mailto:jm.raymond@mairie-seyssins.fr)

Fiche réalisée en juillet 2018